

Les COLLECTIVITÉS TERRITORIALES soutiennent Musicalarue

Mercredi 4 décembre 2019



Commune
de Luxey



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
CŒUR HAUTE LANDE



● UN FESTIVAL SOUTENU DEPUIS SA CRÉATION PAR LE DÉPARTEMENT DES LANDES

- > 1988 : Création par le comité des Fêtes de Luxey du Festival Musicalarue
- > 1998 : Fondation de l'association Musicalarue par François Garrain qui en assure la présidence
- > 2001 : Labellisation « Événement artistique départemental » par le Département
- > 2015 : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la nouvelle salle Les Cigales de Luxey confiée à l'association Musicalarue par la Communauté de communes du Pays d'Albret

● LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DES LANDES

À L'ASSOCIATION MUSICALARUE

La politique culturelle du Département des Landes a pour objectif prioritaire le soutien au développement culturel des territoires par l'accompagnement des initiatives menées par les communes, les groupements de communes, les artistes et les structures associatives. Ainsi, en 2019, le Département a attribué à l'association Musicalarue :

- > 50 000 € au titre des activités globales de l'association
- > 150 000 € pour l'organisation du 30^e Festival Musicalarue, dont 15 000 € à titre exceptionnel pour cette édition anniversaire
- > 15 000 € au titre de la programmation de la saison culturelle de la salle des Cigales de Luxey

● L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Nouvelle-Aquitaine finance plus de 400 manifestations par an pour un budget d'environ 7 000 000 €. Ces festivals, toutes esthétiques confondues, participent à la richesse et au dynamisme culturel et artistique de nos territoires.

En 2019, le Festival Musicalarue a été soutenu à hauteur de 100 000 €. Il est inscrit dans le dispositif Fest'Ter qui, grâce à un financement régional, permet aux festivaliers de voyager en TER à moins 50 % pour se rendre sur le lieu de festival. La Région participe également au financement de bus entre Mont-de-Marsan et Luxey.



● LES COLLECTIVITÉS LOCALES EN APPUI

La commune de Luxey et la Communauté de communes Cœur Haute Lande participent également au financement du Festival Musicalarue en octroyant respectivement 10 000 € et 30 000 € d'aides.



Département des Landes

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

23, rue Victor-Hugo

40025 Mont-de-Marsan cedex

Tél. : 05 58 05 40 40

CONTACT PRESSE

Département des Landes

> Mathilde Charon-Burnel

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : presse@landes.fr

landes.fr